



ECHAFAUDAGE – TRAVAUX EN HAUTEUR



Ces formations sont rendues obligatoires par la réglementation (code du travail 2004-924 du 01/09/2004 et la R408 du 10/06/2004 de la CNAM). Elles sont adaptées à un public large qui couvre, le concepteur, le monteur, le réceptionnaire et tous les utilisateurs. Elles permettent de mettre en lumière les risques liés à l'utilisation d'un échafaudage, et donnent les outils pour les minimiser voir les supprimer. Elles s'adaptent aux différents matériels utilisés et comportent une partie théorique et une partie pratique.

La formation travaux en hauteur, permet de sensibiliser les personnes aux risques de chutes. Elle les initie d'une part au port des EPI et d'autre part aux principes de prévention à respecter sur les lieux de travail.



RECEPTION / CONFORMITE DES ECHAFAUDAGES

DUREE : 1 à 2 Jours
(suivant le type
d'échafaudage)

OBJECTIFS

Permettre aux participants de réaliser un procès verbal de réception de l'échafaudage conformément à la réglementation en vigueur.

Donner aux participants les méthodes et les techniques de contrôle et de vérification d'un échafaudage.

POINTS ABORDES

- ☞ Réglementation
- ☞ Analyse des risques
- ☞ Structure d'un échafaudage
- ☞ La réception d'un échafaudage
- ☞ Documents de montage et d'utilisation
- ☞ Exercices pratiques

MONTAGE DES ECHAFAUDAGES

DUREE : 2 Jours

OBJECTIFS

Donner aux participants, les éléments théoriques et pratiques pour leur permettre de réaliser le montage d'un échafaudage conformément à la réglementation en vigueur.

POINTS ABORDES

- ☞ Réglementation
- ☞ Analyse des risques
- ☞ Structure d'un échafaudage
- ☞ Règles de montage et d'utilisation
- ☞ La sécurité
- ☞ Documents de montages et d'utilisations
- ☞ Exercices pratiques

UTILISATION DES ECHAFAUDAGES

DUREE : 1 Jour

OBJECTIFS

A l'issue de ce stage, les participants pourront accéder, circuler et travailler en toute sécurité avec des charges d'exploitation après avoir vérifié formellement la structure de l'échafaudage.

POINTS ABORDES

- ☞ Réglementation
- ☞ Analyse des risques
- ☞ Structure d'un échafaudage
- ☞ Maintenance
- ☞ Environnement et conditions d'utilisations
- ☞ Les équipements et protections individuels
- ☞ Exercices pratiques

CONCEPTION D' ECHAFAUDAGE

DUREE : à définir

OBJECTIFS

Permettre aux participants de concevoir un échafaudage selon les contraintes du site et les prescriptions techniques du constructeur. Donner aux participants les méthodes et techniques nécessaires à l'élaboration d'un plan d'exécution détaillé et complet.

POINTS ABORDES

- ☞ Les différents matériels et leurs fonctions
- ☞ Les différentes classes d'échafaudage
- ☞ Les amarrages et encrages
- ☞ Les moyens de manutention associés
- ☞ Le plan d'exécution
- ☞ Les vérifications et le suivi de l'exécution
- ☞ Les consignes de sécurité
- ☞ Les mesures de prévention à prendre

TRAVAUX EN HAUTEUR

DUREE : 1 Jour

OBJECTIFS

Donner à toute personne amenée à travailler en hauteur les consignes de sécurité et les mesures de prévention à respecter sur le site. Permettre aux participants de s'assurer notamment au travers des exercices pratiques concernant leurs équipements de protection individuels

POINTS ABORDES :

- ☞ Les risques de chutes
- ☞ Législation et réglementation
- ☞ Les protections collectives
- ☞ Les protections individuelles
- ☞ Exercices pratiques avec les EPI

DOMAINE EN RELATION : Conduite en sécurité des nacelles

Retrouvez les programmes détaillés sur notre site : www.secilog.fr ou Contactez-nous directement au

AGENCE DE TROYES

14, rue des Bas Trévois
10000 TROYES

Tel : 03.25.73.25.33 / Fax : 03.25.73.24.39

AGENCE DE REIMS / Siège Social

21, rue de Courcelles
51100 REIMS

Tel : 03.26.40.14.14 / Fax : 03.26.86.88.06

ANTENNE NORD

Tel : 03.28.20.14.07 / Fax : 03.28.20.14.07